



HAL
open science

L'instigateur probable de l'attentat". Épithètes non prédicables et noms relationnels

Marcel Vuillaume, Anne Le Draoulec

► **To cite this version:**

Marcel Vuillaume, Anne Le Draoulec. L'instigateur probable de l'attentat". Épithètes non prédicables et noms relationnels. Langue française, 2022, 215 (3), pp.9-26. 10.3917/lf.215.0009 . halshs-03725497

HAL Id: halshs-03725497

<https://shs.hal.science/halshs-03725497>

Submitted on 17 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'instigateur probable de l'attentat. Épithètes non prédicables et noms relationnels

1 Introduction

Les adjectifs épithètes qui ne peuvent être prédiqués des SN dont ils font partie, comme *ancien* dans *l'ancien maire du village*, constituent un des thèmes récurrents des recherches consacrées à l'adjectif. Or, lorsqu'on prend une vue d'ensemble sur ces travaux, on constate qu'ils se focalisent essentiellement sur l'adjectif et négligent son environnement, notamment les propriétés du SN dont il fait partie. Parmi les exemples fréquemment cités, il y a celui de l'adjectif *vieux*. On fait observer à juste titre que, dans *mon vieil ami*, *vieil* est spontanément compris comme signifiant *de longue date* et que ce sens n'est pas préservé lorsqu'on l'emploie comme attribut de *mon ami* (*mon ami est vieux*), alors que, dans *ce vieil homme*, *vieil* signifie *âgé* et qu'il peut être employé comme attribut de *cet homme*. Mais la plupart des auteurs (Goes 1993 : 12 ; Borillo 2001 : 46-48 ; Marengo 2011 : 265) en restent là, sans établir de rapport entre les variations de sens de l'adjectif et les propriétés du nom auquel il se rapporte. Bouillon (1999) est, à notre connaissance, la seule à proposer une explication fondée sur l'interaction de l'adjectif et du N de tête.

L'objectif de cet article sera d'illustrer, à propos d'un type particulier de SN, la nécessité de tenir compte simultanément des propriétés du N de tête et de celles de l'adjectif épithète lorsque celui-ci ne peut être attribut du SN dont il fait partie.

Notons d'abord que, lorsqu'on parle des adjectifs « qui ne peuvent être attribués », on regroupe – et, de ce fait, on tend à confondre – deux sortes d'adjectifs :

- ceux qui sont radicalement incompatibles avec la fonction d'attribut,
- ceux qui ne le sont que dans certaines conditions.

Le premier type peut être illustré par l'adjectif *éventuel*, qui au XIX^e siècle pouvait encore s'employer comme attribut dans le sens de *hasardeux*¹, mais qui, en français contemporain, est strictement cantonné à la fonction d'épithète.

Le deuxième type comprend notamment les adjectifs polysémiques qui ne sont incompatibles avec la fonction d'attribut que dans l'une de leurs acceptions, comme certains adjectifs relationnels :

- (1) Son attitude paternelle (= qui est paternelle)
- (2) Mon oncle paternel (*qui est paternel)

ou ceux dont le sens varie en fonction de leur position : *une robe simple* (= *qui est simple*), *une simple robe* (≠ *qui est simple*).

Le deuxième type peut être également illustré par l'adjectif *probable* qui, avec le N *manifestation*, peut exercer les deux fonctions :

- (3) Le gouvernement s'attend à une manifestation probable des agriculteurs.

¹ « Je ne me serais pas donné tant de peine pour une question d'argent, si j'avais pu être certaine de suffire à l'éducation de mes deux enfants. Mais le travail littéraire est si *éventuel*, que je ne voulais pas soumettre leur existence aux chances de mon métier ». (Sand, George, *Histoire de ma vie*)

(4) Une manifestation des agriculteurs est probable.
 mais qui, avec *instigateur*, ne peut être qu'épithète :

- (5) Cet homme est l'instigateur probable de l'attentat.
 (6) *L'instigateur de l'attentat est probable.

L'existence du type illustré par l'exemple (5) semble avoir été pressentie par Marengo (2011), qui, dans un paragraphe intitulé « Des adjectifs aléthiques jamais attribués », écrit :

Six lexies sont en jeu pour le refus de la fonction attribut. Le blocage est corrélé à la manifestation de l'actant sémantique et, partant, au statut notionnel de ce dernier. [...].

Liste. ÉVENTUEL, HYPOTHÉTIQUE, POSSIBLE, POTENTIEL, PROBABLE, VIRTUEL

Complémentation. – Les lexies aléthiques constructrices de la référence apparaissent avec des noms qui désignent une entité par l'entremise d'une activité (= noms agentifs) et des noms apparentés. Le fait faisant l'objet du jugement modal est facilement perceptible à travers le sémantisme de tels noms. Ce n'est donc pas l'existence du référent qui est modalisée, mais son appartenance à la catégorie dénotée par le nom. (Marengo 2011 : 234)

On remarquera en premier lieu que les « lexies » énumérées ne constituent pas un groupe homogène. Seuls les adjectifs *possible* et *probable* peuvent apparaître dans la construction *Il est ADJ que p*, c'est-à-dire prendre comme argument une proposition :

- (7) Il est possible qu'il nous ait vus
 (8) Il est probable qu'il nous a vus

Les quatre autres ne le peuvent pas :

- (9) *Il est {éventuel / hypothétique / potentiel / virtuel} qu'il nous {a / ait} vus

En outre, Marengo ne semble pas avoir clairement identifié la spécificité des noms qu'il cite lui-même dans ses exemples, notamment *visiteur*, *concurrent*, *membre*, *président*, *successeur*, qui se caractérisent par leur incomplétude sémantique. Ce sont des syncatégorèmes et, plus précisément, des noms relationnels, qui ne définissent pas une classe ou une « catégorie » d'entités, mais expriment une relation associant leur référent à celui du complément de nom qui leur est joint. Il n'est donc pas exact de dire que ce qui est modalisé, c'est « [l'] appartenance [du référent] à la catégorie dénotée par le nom ». Dans *le successeur probable d'Angela Merkel*, *probable* ne modalise pas l'appartenance du référent du SN à la classe des successeurs², car une telle classe n'existe pas, mais porte sur la relation (*succéder à*) qui associe le référent du SN à celui du NP *Angela Merkel*.

Comme on va le voir, il est possible d'isoler un ensemble homogène de syntagmes nominaux construits à partir de N relationnels – qu'on appellera syntagmes nominaux relationnels (SN^{REL}) – et caractérisés par :

- leur structure syntactico-sémantique,
- les propriétés sémantiques de leur N de tête,
- la présence d'un adjectif épithète ne pouvant être transposé en attribut.

Le plan à suivre se trouve ainsi tout tracé. On commencera par étudier les particularités de la structure syntactico-sémantique de ces SN. Viendra ensuite l'examen plus précis des propriétés du N de tête. Et le troisième volet de cette étude sera consacré aux adjectifs qui peuvent figurer en fonction d'épithète dans les SN étudiés, mais sont exclus de la fonction d'attribut.

2 La structure syntactico-sémantique des SN^{REL}

De la liste des adjectifs établie par Marengo, on ne retiendra pour l'instant que *possible* et *probable*, et on prendra comme point de départ des syntagmes nominaux dans lesquels ces

² Pour plus de précisions sur ce point, voir la note 5.

adjectifs sont associés à des noms dont ils ne peuvent être qu'épithètes. En voici quelques exemples construits³ :

- (10) L'instigateur {probable/possible} de l'attentat – le meurtrier {probable/possible} du pharmacien – l'auteur {probable/possible} du coup de feu – le centre {probable/possible} de cette galaxie – le fragment {probable/possible} de la statue d'Apollon
- (10a) *{L'instigateur de l'attentat / le meurtrier du pharmacien / l'auteur du coup de feu / le centre de cette galaxie / le fragment de la statue d'Apollon} est probable/possible
- (11) La limite {probable/possible} de l'ancien royaume – la trace {probable/possible} d'une voiture – l'œuvre (probable/possible) de Michel-Ange
- (11a) *{La limite de l'ancien royaume / la trace d'une voiture / l'œuvre de Michel-Ange} est probable/possible.

Ces SN présentent les points communs suivants :

1. Outre l'article et un N de tête, ils contiennent l'adjectif *possible* ou *probable* et un SN complément introduit par *de*⁴.
2. En vertu du sens du N de tête, ils réfèrent tous à une entité, un être⁵.
3. Le sens du N de tête s'analyse en deux composantes : une composante descriptive qui livre une information (généralement très succincte) sur la nature du référent, et une composante relationnelle qui spécifie le lien associant le référent du SN à celui du complément de nom. Par exemple, le N *instigateur* a vocation à désigner un être humain de sexe masculin – c'est sa composante descriptive – et exprime la relation (en l'occurrence *susciter*, *commanditer*) qui lie cette entité à une autre entité ou à un événement – c'est sa composante relationnelle.
4. Tous les N des exemples ci-dessus expriment *une relation dyadique* (ou *binaires*), c'est-à-dire une relation qui admet deux arguments : *x*, le référent du SN, et *y*, le référent du complément de nom. Par exemple, à *l'instigateur probable de l'attentat* on peut faire

³ Dans la suite de cet article, nous utiliserons des exemples attestés empruntés à des textes littéraires ou issus de recherches sur le web.

⁴ Sur la question plus générale des SN complexes en *de*, voir Bartning (1996, 1998).

⁵ Une entité (ou un être) se caractérise par sa stabilité dans le temps, garantie par la permanence de certaines caractéristiques, et s'oppose ainsi à un procès. Il s'agit là d'une distinction ontologique. Au plan linguistique, les entités sont désignées par des noms. Mais, d'une part, les noms peuvent aussi dénoter des procès (*manifestation*, *libération*, etc.), et, d'autre part, la désignation d'entités par des noms peut se faire d'au moins deux façons : au moyen d'une description ou par le biais d'une relation. Un N tel que *chaise*, par exemple, dénote une classe, c'est-à-dire un ensemble d'entités définies par des propriétés communes, et la langue dispose de divers moyens pour individualiser un membre de cette classe, par exemple le recours à un démonstratif (*cette chaise*). Les N de ce type sont des *catégorèmes*, ce qui signifie qu'ils expriment un sens complet et sont sémantiquement autonomes, alors que ceux qui n'ont pas cette autonomie sont des *syn-catégorèmes*. Il existe en effet des noms relationnels, comme *successeur*, *destinataire*, *directeur*, etc., qui ne décrivent pas des classes et ne peuvent référer à des entités que moyennant un complément d'information, donné généralement par un complément de nom. Par exemple, un SN tel que *le successeur*, au contraire de *la chaise*, est manifestement incomplet ; il ne dit rien de la nature de son référent potentiel et exprime simplement une relation, laquelle doit être spécifiée par un autre SN qui, lui, réfère à une entité identifiée : *le successeur du Notebook 100*, *le successeur d'Angela Merkel*. Il serait donc inexact de dire que le SN *les successeurs possibles d'Angela Merkel* désigne une classe, car ce SN n'assigne aux membres du groupe visé – qui n'a d'ailleurs qu'une existence transitoire – aucune propriété commune qui fonderait leur unité.

D'un point de vue ontologique, une entité s'oppose à un procès. On notera cependant qu'il n'y a pas de correspondance bi-univoque entre le couple être-procès, d'une part, et le couple grammatical nom-verbe de l'autre. Si une entité ne peut être désignée que par un nom, les noms, comme on l'a vu plus haut, peuvent aussi désigner des procès. En revanche, si les verbes ne dénotent pas nécessairement des procès (cf. le verbe *exister*), ils ne peuvent pas désigner des êtres. Quoi qu'il en soit, on imagine mal qu'une langue puisse être dépourvue d'outils permettant d'exprimer la distinction être-procès. Dans *Tlön, Uqbar, Orbis Tertius*, J.L. Borges, sur un ton mi-sérieux, mi-amusé, nous donne une idée de ce que pourrait être une langue dépourvue de noms : dans celle des habitants de Tlön, « il n'y a, écrit-il, pas de mot qui corresponde au mot "lune", mais il y a un verbe qui serait en français "lunescer" ou "luner". "La lune surgit sur un fleuve" se dit *blör u fang axaaxaaxas mlö* soit, dans l'ordre : "vers le haut (*upward*), après une fluctuation persistante, il luna" [...] ».

correspondre la paraphrase *celui qui a probablement suscité l'attentat* ou, de façon plus formalisée, le sténogramme PROBABLE(SUSCITER (x , *l'attentat*)), où x représente le référent du SN, agent du procès.

5. En raison de sa position dans la structure sémantique du SN⁶, l'adjectif épithète doit être apte à prendre comme argument un contenu propositionnel⁷, en l'occurrence celui qui est défini par $R(x,y)$, et, comme le verra plus loin, la plupart des adjectifs qui possèdent cette propriété ne peuvent pas qualifier une entité.

À propos du point 4., une précision s'impose : le rapprochement entre, d'une part, le SN et, d'autre part, sa paraphrase ou le sténogramme n'a qu'une fonction heuristique et n'a d'autre but que de mettre en évidence la façon dont s'articulent les signifiés au sein du SN. Il ne s'agit donc en aucun cas de présenter le SN comme le résultat d'une dérivation, d'une transformation ou d'une transposition⁸.

Par ailleurs, on pourrait objecter que la conception défendue ici de l'articulation des signifiés du SN *l'instigateur probable de l'attentat* est une simple conjecture, et il est vrai qu'on ne peut pas en démontrer la pertinence par une simple commutation. Toutefois, de solides arguments plaident en sa faveur :

- D'abord, on peut faire valoir que la paraphrase proposée est intuitivement satisfaisante et qu'on peut la substituer au SN paraphrasé sans altérer la valeur de vérité de la proposition d'accueil :

- (12) La police est en train d'interroger {l'auteur probable de l'attentat/celui qui a probablement commis l'attentat}.

- En outre, on notera que l'adjectif *probable* dans notre exemple ne peut être coordonné avec un adjectif qualificatif, qui, lui, caractériserait le référent du SN et pourrait de ce fait être employé comme attribut :

- (13) * L'instigateur probable et dangereux de l'attentat.

- Mais ce qui importe davantage, c'est la portée explicative de l'analyse proposée. La place assignée à l'adjectif dans la structure sémantique permet en effet de comprendre i) la contrainte précisée au point 5., ii) ce qui motive l'emploi de l'adjectif comme épithète et ce qui bloque son emploi comme attribut, iii) pourquoi on constate ce blocage dans *l'instigateur probable de l'attentat*, mais pas dans *une manifestation probable des agriculteurs*.

La position de l'adjectif dans la structure syntactico-sémantique du SN est un trait définitoire du type étudié ici et restreint le choix aux seuls adjectifs qui peuvent prendre comme argument une proposition ou un contenu propositionnel. Cet adjectif est incident à la relation $R(x,y)$, qui contribue à l'identification du référent du SN, mais en aucune façon à sa description, et c'est pour cette raison ainsi qu'à cause des propriétés sémantiques intrinsèques de l'adjectif épithète (les deux choses étant liées) que celui-ci ne peut être employé comme attribut, puisqu'alors, c'est au référent du SN qu'il s'appliquerait. Inversement, si, dans *une manifestation probable des agriculteurs*, l'emploi de l'épithète comme attribut est possible, c'est parce que le N de tête contribue à la description du référent.

Les analyses qui précèdent permettent de préciser et de simplifier la définition des SN^{REL} de la façon suivante. Ce sont des SN :

- dont le N de tête exprime une relation binaire (R) dont le premier argument (x) est le référent du SN et le second (y) est représenté par un complément de nom ;
- et contenant un adjectif épithète incident à $R(x,y)$.

⁶ Ici et dans la suite de cet article, *position* désigne la place d'un signe dans une structure hiérarchiquement organisée, et non sa place sur l'axe syntagmatique.

⁷ Voir Léger (2006 : 71 et sv.).

⁸ À la différence de Benveniste (1974).

3 Les propriétés de N

3.1 Le problème des N catégorématiques (non relationnels)

La contrainte sémantique relative aux N de tête indiquée ci-dessus semble se confirmer au vu de l'anomalie qui caractérise hors contexte des SN construits à partir de N non relationnels comme :

- (14) *Un {arbre/fauteuil/tapis} {probable/certain/vraisemblable}

Cette idée est cependant démentie par certaines attestations, comme celle-ci :

- (15) *Deux fosses certaines et une fosse probable* constituent l'alignement sud. La structure 154 est une petite fosse ovale peu profonde de 2,5 m x 1,44 m x 0,26 m (fig. 20).
(https://hal-inrap.archives-ouvertes.fr/hal-02063514/file/Rercherches-Archeo_06_2013_texte-integral.pdf ; consulté le 28/04/2022)

Toutefois, entre l'exemple (15) et l'exemple (5) – *l'instigateur probable de l'attentat* –, des différences apparaissent immédiatement :

i) Hors d'un contexte très particulier (ici, un compte rendu de fouilles archéologiques), le SN *une fosse probable*⁹ serait difficile à interpréter et sans doute perçu comme difficilement acceptable, alors que l'exemple (5) ne suscite aucune difficulté.

ii) Le N de l'exemple (15), *fosse*, est un catégorème, c'est-à-dire qu'il est sémantiquement indépendant et exprime à lui seul un sens complet, alors qu'*instigateur* est un syncatégorème et nécessite l'appoint d'un complément, ce qui est le cas dans (5).

On notera en premier lieu qu'il n'est pas possible d'établir une connexion directe entre le N *fosse* et son épithète *probable*. Cependant, le contexte discursif et situationnel de cet exemple nous permet d'assigner un sens à la combinaison de ces deux signes : ce qui est qualifié de probable, ce n'est pas le référent lui-même, la fosse, mais la relation entre le N *fosse* et l'entité à laquelle on l'applique, car la relation de désignation se double d'une relation prédicative, en ce sens que si un objet est désigné de façon appropriée par le N *fosse*, c'est, comme le souligne G. Kleiber¹⁰, qu'il *est (une) fosse*. Cette interprétation est donc conforme au sens de *probable*, qui a vocation à s'appliquer à une proposition en la modalisant.

On a vu plus haut que la structure sémantique du SN *l'instigateur probable de l'attentat* peut être représentée par le sténogramme *PROBABLE(SUSCITER(x, l'attentat))*. La modalisation s'applique ici en amont de la mise en relation du SN avec la réalité extralinguistique et n'intervient donc pas au même niveau que dans *une fosse probable*. Ou, pour le dire autrement, la relation à laquelle s'applique la modalisation est formellement signifiée par un N relationnel dans l'exemple (5), alors que, dans l'exemple (15), la relation modalisée n'a pas de contrepartie linguistique.

Cette différence explique la difficulté d'interpréter hors contexte les SN du type de l'exemple (15). Pour comprendre le sens du SN *une fosse probable*, il faut en effet combler un hiatus, car *fosse* à lui seul ne peut exprimer une proposition. Mais il n'est pas exclu que, dans le langage spécialisé des archéologues, de telles expressions soient conventionnalisées et que le N de tête y soit automatiquement interprété comme l'étiquette d'une proposition, *x est une fosse*, où *x* désigne la trace que les archéologues reconnaissent comme étant *certainement* ou

⁹ Tout ce qui est dit ci-dessous de *une fosse probable* s'applique aussi, *mutatis mutandis*, à *deux fosses certaines*.

¹⁰ « Des emplois tels que :

L'arbre / un arbre a été arraché par le vent hier

ne demandent guère de retrouver en mémoire stable le concept *arbre*. Contrairement à ce que pense M. Wilmet, lorsqu'il reprend l'argument de Martin (1987 : 143) sur "le chat, c'est le *x* qui est appelé *chat*", *l'arbre* ou *un arbre* ici, ce n'est pas *le x* ou *un x* qui est appelé *arbre*, mais c'est *le* ou *un x* qui *est arbre*, c'est-à-dire qui a les propriétés requises du concept ou de la catégorie *arbre*. » (Kleiber 1996 : 576)

probablement celle d'une fosse¹¹. Dans les textes littéraires, les exemples analogues à (15) sont très rares. En voici un :

- (16) [La scène suivante se déroule peu après un tremblement de terre qui a dévasté Marseille. Meyer, qui se trouvait sur place, vient de reprendre ses esprits et essaie d'apprendre ce qui s'est passé en regardant les informations télévisées. Mais la transmission est très perturbée.]

Grognant, blasphémant à mi-voix, se plaignant comme s'il y avait quelqu'un pour l'écouter, il [Meyer] se traîne ensuite vers le lit, s'y laisse tomber, [...]. Allons, dit Meyer, ce n'est rien. On va regarder les informations.

Le téléviseur n'avait pas l'air de bien se souvenir de son propre mode d'emploi : par vagues irrégulières, un défilement distordait le visage du présentateur [...]. L'œil navré sous ses huit sourcils froncés, le journaliste passait l'antenne à l'envoyé spécial, lui-même indistinct sur fond de probables gyrophares, puis au scientifique de la rédaction. (Jean Echenoz, *Nous trois*)

Il s'agit certes d'un cas limite, mais le contexte permet néanmoins de l'interpréter. On peut supposer qu'on voit, à l'arrière-plan, des lumières qui clignotent, mais que, en raison de la très mauvaise qualité de l'image, il n'est pas possible de les identifier avec certitude. Compte tenu du séisme qui vient de se produire, Meyer (ou le narrateur) conjecture cependant qu'il s'agit de gyrophares de véhicules de secours. Il y a donc ici, comme dans les exemples rencontrés dans des descriptions de fouilles archéologiques, une incertitude concernant l'adéquation du N descriptif à une entité préalablement repérée. Il s'agit là d'une condition nécessaire de ce type d'emploi. Ainsi, il paraît impossible de dire sans préparation :

- (17) Regarde là-bas *{les/de} probables gyrophares !

Cette condition d'emploi explique d'ailleurs pourquoi les combinaisons d'un N catégorématique avec un adjectif modalisant se rencontrent principalement dans les descriptions de fouilles archéologiques. Dans ce contexte, en effet, les entités à nommer sont toujours préalablement repérées, et seul peut être sujet à caution le choix du nom qu'on leur applique.

3.2 Les N syncatégorématiques (relationnels)

3.2.1 La composante relationnelle

Les relations que peuvent exprimer les N de tête des syntagmes étudiés sont très variées et surtout très hétérogènes. Certaines peuvent être désignées par un verbe, c'est notamment le cas de celles qu'expriment beaucoup de dérivés en *-eur/-euse*¹² ou en *-aire*, mais, dans la plupart des cas, il n'y a pas de verbe dénotant spécifiquement la relation exprimée par le nom. Cette difficulté concerne la plupart des N non dérivés, qui sont par nature rebelles à toute segmentation. Quel verbe pourrait exprimer la relation spécifique sous-jacente à des N tels que *maître* ou *disciple*, aux noms de parenté (dont beaucoup, comme *nièce* ou *oncle*, renvoient à des relations multiples), aux noms de localisation interne, etc. ? Une étude de cette question dépasserait largement le cadre du problème abordé ici. Quoi qu'il en soit, ce constat ne remet pas en cause notre conception de la structure des SN^{REL}. En effet, pour représenter l'articulation des signifiés d'un SN tel que *un possible vestige de l'ancien manoir*, il suffit d'utiliser la notation suivante POSSIBLE(VESTIGE(*x*, l'*ancien manoir*)) en précisant que VESTIGE ne représente ici que la composante relationnelle du N *vestige*.

¹¹ C'est ce que suggère l'exemple suivant :

« – Si c'est une porte, et que cette porte soit en l'air, pensa judicieusement Bannière, elle ne peut servir ; à moins, ajouta-t-il, que l'arrivant n'apporte son échelle.

Il faut donc que ce soit, non pas un châssis de porte, mais de fenêtre.

La fenêtre était probable ; Bannière s'en tint donc à la fenêtre. » (Alexandre Dumas, *Olympe de Clèves*) car ce que Bannière qualifie de probable, ce n'est pas la fenêtre, mais la proposition *cette ouverture est une fenêtre*, et la *fenêtre* représente ici le sens de cette proposition.

¹² Sur les noms déverbaux en *-eur*, voir Huyghe & Tribout (2015).

Pour faire saisir la très grande variété des relations exprimées tout en tenant compte de la difficulté à les nommer, on envisagera ces relations de façon indirecte, c'est-à-dire par le biais du rôle assigné au référent du N. On trouvera ci-dessous un inventaire sommaire et non-exhaustif de ces rôles¹³, illustrés de quelques exemples :

- Agent d'un procès : *auteur, instigateur, rédacteur, concepteur, inspirateur, maître* (opposé à *disciple*), *protecteur, bienfaiteur, ...*
 - (18) L'auteur de ce recueil de poésies est Sylvain Maréchal, futur membre de la Conjuración des Égaut et *probable rédacteur de son manifeste*. (<https://www.abebooks.com/LAge-dOr-Recueil-Contes-Pastoraux-Berger/17364095710/bd> ; consulté le 28/04/2022)
 - (19) Jean-Louis Biget estime que l'architecte catalan Pons Descoyl, *probable concepteur de la cathédrale*, aurait pu travailler au chantier de la Berbie. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Palais_de_la_Berbie ; consulté le 28/04/2022)
- Objet directement affecté par un procès (cible primaire) : *victime, disciple, ...*
 - (20) Créée par la loi du 9 juillet 2010, l'OP est délivrée par le juge aux affaires familiales. Elle permet à *une victime vraisemblable de violences conjugales* d'obtenir en urgence [...] une protection judiciaire pour elle-même et ses enfants ; des mesures [...] (<https://www.vie-publique.fr/en-bref/280594-victimes-de-violences-conjugales-bilan-de-lordonnance-de-protection> ; consulté le 28/04/2022)
 - (21) Le modeste bourg d'Espetven fut choisi au Vème siècle par un moine nommé Macaire, *disciple probable de Saint Martin de Tours*, pour évangéliser la région [...]. (<https://www.sevremoine.fr/ma-mairie/communes-deleguees/st-macaire-en-mauges/> ; consulté le 28/04/2022)
- Objet dont l'existence résulte d'un procès (cible primaire) : *œuvre, ouvrage, texte, roman, poème, sculpture, empreinte, trace, ...*
 - (22) *La première œuvre certaine de Guido* est les fonts baptismaux du baptistère de Pise qui est déjà une œuvre de maturité. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Famille_Bigarelli ; consulté le 28/04/2022)
 - (23) [...] la jeune fille avait demandé à mettre pied à terre, afin de laisser derrière elle [...] *une trace indubitable de son passage*. (https://fr.wikisource.org/wiki/Les_Chasseurs_d'or/IV._L'homme_aux_pieds_d'ours/ ; consulté le 28/04/2022)
- Le bénéficiaire d'un procès (sa cible secondaire) : *récipiendaire, destinataire, bénéficiaire, ...*
 - (24) "Nous pensons que Sopra Steria est *un bénéficiaire évident de l'ouverture du système bancaire*", indiquent les analystes d'Exane BNP Paribas. (<https://fr.reuters.com/article/idFRL8N1LO2I0> ; consulté le 18/09/2020)
 - (25) Analyser le cadre et le *destinataire probable de votre dossier* vous aidera d'une part à mieux orienter votre propos [...] (<https://www.youzful-by-ca.fr/c/les-etudes-superieures/exemples-de-lettre-de-motivation-pour-un-master> ; consulté le 28/04/2022)
- La partie d'un tout¹⁴ :
 - Localisation interne¹⁵ : *centre, bord, limite, frontière, orée, ...*
 - (26) [...] d'un bond nous nous élancerons des frontières du Neptune solaire jusqu'aux étoiles, dont chacune est un soleil brillant de sa propre lumière et *centre probable d'un système de planètes habitées*. (<https://books.google.fr/books?id=0zTeAgAAQBAJ&pg=PA89&lpg=PA89&dq=%22> ; consulté le 28/04/2022)
 - (27) Le trait pointillé indique *la frontière probable entre le Mempisque et l'Artois* au 6ème siècle ap.JC., à l'époque des Francs [...]. (<http://www.arbre-celtique.com/forum/viewtopic.php?f=3&t=1279> ; consulté le 01/11/2020)

¹³ Sur les « noms déverbaux de participants à l'événement », voir Soare & Roy (2010).

¹⁴ Voir Aurnague 2002

¹⁵ Voir Aurnague 1996

- Partie d'une entité naturelle inanimée : *faîte, sommet, flanc* (d'une colline ou d'une montagne),...
 - (28) Il fit, entre temps, l'ascension *du plus haut sommet probable de cette péninsule*, le Kingitoarsuk, évalué provisoirement 2,150m. (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k107706j/texteBrut> ; consulté le 28/04/2022)
- Partie du corps : *tête, tronc, bras, ...*
 - (29) Bas-relief présentant *la tête probable de Xerxès I* (<https://faceiran.fr/xerxes-salamine-perse-grecque/> ; consulté le 28/04/2022)
- Partie fonctionnelle d'un artefact : *poignée, manche, pointe, toit, fondation(s), ...*
 - (30) Mur oblique constituant *les fondations probables de l'église primitive* (<http://virtualarchaeology.sardegnaucultura.it/index.php/fr/site-archeologique/periodo-romano/archeological-area-of-s-eulalia/fiches-detaillees/325-muro-obliquo-di-probabile-fondazione-della-primitiva-chiesa> ; consulté le 28/04/2022)
- Partie résultant de la dégradation/désagrégation d'un objet : *ruine, débris, fragment, vestige, décombres, ...*
 - (31) Gilliatt, du reste, avait conjecturé juste. On voyait à l'angle méridional du trapèze une superposition de rochers, *décombres probables de l'éroulement du sommet*. (Victor Hugo, *Les travailleurs de la mer*)
 - (32) Pour conclure, il n'existe *aucun vestige indiscutable de cette voie romaine* [...] (<http://www.labatieneuve.com/notice-historique/ses-hameaux-et-leurs-curiosites/les-matagots-aux-aubins/> ; consulté le 28/04/2022)
- Noms d'objets iconiques¹⁶ : *tableau, portrait, image, photo, statue, ...*
 - (33) Dans la fresque représentant la Mort de la Vierge, l'autoportrait du peintre figure dans l'un des personnages représentés [...], ainsi que *le portrait probable de son fils Filippino* dans le visage de l'ange. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Fra_Filippo_Lippi ; consulté le 01/07/2021)
- Noms de parenté : *oncle, fils, tante, mère, ...*
 - (34) *L'arrière-petit-fils probable de Guyomarc'h*, Tanguy est avocat à la cour de Saint-Renan, [...] (<http://www.phase-iroise.fr/spip.php?article18> ; consulté le 28/04/2022)

À cette liste, au demeurant non exhaustive, il faudrait ajouter les noms qui ne sont pas intrinsèquement relationnels, mais réfèrent à des entités qui entretiennent une relation privilégiée – fondée sur un droit d'usage ou de propriété – avec une personne donnée, relation qui peut être modalisée au même titre que celles exprimées par les N ci-dessus – comme en témoigne l'exemple suivant :

- (35) Une femme âgée de 58 ans a garé son véhicule avant d'appeler le Smur. Elle a alors expliqué qu'elle allait s'immoler par le feu. [...] Selon les premiers témoins, le corps se trouvait en contrebas d'un chemin [...], sur lequel était garée *la probable voiture de la malheureuse*. (<https://www.ladepeche.fr/article/2017/04/18/2558417-une-femme-s-immole-par-le-feu-a-lavour.html> ; consulté le 30/06/2021)

3.2.2 La composante descriptive

La composante descriptive des N concernés ne peut être envisagée indépendamment de leur composante relationnelle. Par exemple, le suffixe *-eur* caractérise les noms d'agent, mais ne donne aucune indication sur la nature de cet agent. Or, le lexème à partir duquel est construit le dérivé complète l'information fournie par le suffixe. Ainsi, dans les exemples donnés ci-dessus, le lexème de base dénote un procès dont l'agent ne peut être qu'humain, et cette observation est transposable aux dérivés en *-aire*. Lorsque le N n'est pas susceptible d'une analyse morphologique, la distinction entre les deux composantes est plus incertaine. On peut néanmoins évaluer le degré de dépendance sémantique des N concernés, qui est corrélé à leur

¹⁶ Flaux et Van de Velde (2000 : 52), Flaux & Stosic (2001).

composante descriptive. Par exemple, *ruine* fournit une information plus spécifiée que *vestige* sur la nature de son référent, comme le montre la comparaison des deux phrases suivantes :

- (36) Devant nous, il n'y avait que des ruines.
 (37) Devant nous, il n'y avait que des ?vestiges.

La seconde suscite en effet une impression d'incomplétude que ne produit pas la première. D'une façon générale, les N dérivés ont une composante descriptive très succincte, et ceux dont la composante descriptive est la plus riche ne sont pas analysables. Certains N requièrent absolument un complément – (38) –, d'autres peuvent s'en passer – (39) – et d'autres enfin – (40) sont dans une situation intermédiaire¹⁷ :

- (38) *Ce destinataire est celui du colis / *Cet instigateur est celui de l'attentat / *Ce centre est celui d'un cercle / *Ce bord est celui d'une table / *Ce flanc est celui d'une colline
 (39) Ce portrait est celui de mon père / Ces ruines sont celles d'une cité romaine / Ce toit est celui de ma maison
 (40) ?Cette poignée est celle d'une porte / ?Ce débris est celui d'un avion

4 Les adjectifs

Les adjectifs qu'on examinera ci-après¹⁸ doivent pouvoir occuper la position de ADJ dans la construction *il est ADJ que p* (*il est vraisemblable/indiscutable/bizarre/ ... que p*), donc prendre comme argument une proposition, ce qui est logique. Mais, à seule fin de limiter clairement notre inventaire, on ajoutera une seconde condition : qu'ils soient associés à un adverbe dérivé en *-ment* (*indiscutable* → *indiscutablement*) pouvant être employé comme adverbe de phrase (*Indiscutablement/bizarrement, le colis lui est destiné*).

En se guidant sur le sens des adverbes dérivés en *-ment*, on peut répartir ces adjectifs en deux groupes¹⁹ :

- ceux qui ont trait à la valeur de vérité d'une proposition, les adjectifs modalisateurs²⁰ : *probable, possible, certain, indéniable, évident, etc.*
- ceux qui servent à porter une appréciation sur ce que dénote une proposition, mais ne concernent pas la valeur de vérité de cette dernière : *il est étrange que le colis lui soit destiné*. On peut qualifier ces adjectifs d'évaluatifs ou appréciatifs comme les adverbes qui leur correspondent.

4.1 Les adjectifs modalisateurs

Le groupe des adjectifs modalisateurs se divise encore en trois sous-groupes, selon que ces adjectifs :

- expriment une évaluation de la valeur de vérité de *p* en la rapportant à la conviction du locuteur : *possible*²¹, *probable, vraisemblable, certain*
- préviennent toute mise en doute de la vérité de *p* : *indubitable, indéniable, incontestable, indiscutable*
- présentent la vérité de *p* comme directement accessible : *évident, manifeste*.

¹⁷ Sur la dépendance/indépendance sémantique des noms relationnels de type humain, voir Barque (2015). Sur la question plus générale de la dépendance syntactico-sémantique des noms syncatégorématiques, voir Huyghe (2014).

¹⁸ Curieusement, les particularités des adjectifs auxquels est consacré ce paragraphe ne sont évoquées ni dans l'ouvrage de Noailly (1999), ni dans les articles qui se présentent comme des synthèses sur l'adjectif (Schneidecker 2002 ; Matushansky 2005 ; Giry-Schneider & Laporte 2011).

¹⁹ Voir Guimier (1996 : 106).

²⁰ Sur les adverbes modalisateurs qui en sont dérivés, voir notamment Borillo (1976), Guimier (1996 : 112 et sv.), Molinier & Levrier (2000 : 91).

²¹ Notons cependant que *possible* admet aussi une lecture déontique : *Ce terrain est le seul emplacement possible de la nouvelle mairie*.

Dans la mesure où ces adjectifs s'insèrent de façon prototypique dans la structure étudiée, nous nous contenterons d'illustrer par un exemple le fonctionnement de chacun d'eux, pour chacun des sous-groupes distingués.

4.1.1 possible, probable, vraisemblable, certain

- (41) *Emplacement possible de l'ancienne motte* dite «Motte du Gennetin» décrite en 1648 entourée de haies, fossés et douves [...]. (http://www.grandchambord.fr/system/files/plu_archeo_bracieux_0.pdf ; consulté le 27/10/2020)
- (42) *Probable* : voir exemple (26)
- (43) *Vraisemblable* : voir exemple (23)
- (44) *Certain* : voir exemple (22)

4.1.2 indubitable, indéniable, incontestable, indiscutable

- (45) *Notre ancêtre incontestable* remonte à « seulement » quelques centaines de milliers d'années. (https://www.herodote.net/Homo_sapiens_notre_aieul_commun-synthese-332.php?resume=1 ; consulté le 02/09/2020)
- (46) Le chômage : *une cause indéniable de la hausse du taux de pauvreté en France* (<https://www.meilleurtaux.com/assurance-de-pre/actualites/2016-decembre/chomage-cause-indeniable-hausse-taux-pauvrete-france.html> ; consulté le 16/10/2020)
- (47) *Indiscutable* : voir exemple (32)
- (48) *Indubitable* : voir exemple (23)

4.1.3 évident²², manifeste

- (49) «Nous pensons que Sopra Steria est un bénéficiaire évident de l'ouverture du système bancaire», indiquent les analystes d'Exane BNP Paribas. (<https://fr.reuters.com/article/idFRL8N1LO210/> ; consulté le 18/09/2020)
- (50) Sorin [...] applique sa théorie même à la clameur de Haro. Dans ce mode expéditif de procéder en justice, [...] il voit un vestige manifeste de l'antique *manus injectio* de la loi des XII Tables. (<https://books.google.fr/books?id=mPhbAAAACAAJ&pg=PA502&lpg=PA502&dq=%22> ; consulté le 28/04/2022)

4.2 Les adjectifs évaluatifs (appréciatifs)

Nous nous appuyerons sur la liste suivante d'adjectifs évaluatifs, établie à partir de l'inventaire des adverbes évaluatifs dérivés en *-ment* dressé par Molinier et Levrier (1999 : 87) :

- (51) Heureux, malheureux, fâcheux, regrettable, bizarre, curieux, étonnant, étrange, inexplicable, paradoxal

Comme ces adjectifs peuvent prendre une proposition comme argument, on s'attendrait à ce qu'ils soient couramment employés dans des SN^{REL} de la même façon que les adjectifs modalisateurs. Or, il n'en est rien, et rares sont les exemples attestés dans lesquels un adjectif évaluatif en position d'épithète est incontestablement incident à la relation exprimée par le N de tête, comme dans (52) :

- (52) Zubok fait donc de Gorbatchev *le responsable paradoxal de la fin pacifique de la guerre froide et de la faillite de l'« empire » soviétique*. (<https://archipel.uqam.ca/11250/1/M15437.pdf> ; consulté le 02/09/2021)

où *paradoxal* semble bien qualifier, plutôt que la personne visée, le fait que cette personne soit responsable de deux événements dont la survenue simultanée apparaît comme paradoxale (*celui qui, paradoxalement, est responsable de la fin pacifique de la guerre froide et de la faillite de l'« empire » soviétique*). Généralement, de telles combinaisons sont inacceptables. Ainsi, par exemple, on ne peut pas dire :

²² Associé à un N désignant une entité matérielle, *évident* peut être synonyme de *visible* et avoir la valeur d'un banal adjectif qualificatif : *il a laissé une trace évidente de son passage*.

(53) ?? {L'inexplicable / le regrettable / le fâcheux / l'étrange} instigateur de l'attentat pour signifier *celui qui, inexplicablement / regrettablement / fâcheusement / étrangement, a suscité l'attentat.*

La première raison qu'on pourrait invoquer pour expliquer cette différence entre les adjectifs modalisateurs et les adjectifs évaluatifs, c'est que les premiers, en vertu de leur sens, ne peuvent pas qualifier une entité, alors que cette incompatibilité est beaucoup moins nette dans le cas des adjectifs évaluatifs. Or, comme le signalent à juste titre Riegel *et al.* (2011), la vocation fondamentale d'une épithète est de qualifier le référent du SN dont elle fait partie²³ ; et comme les adjectifs évaluatifs opposent moins de résistance que les modalisateurs à la pression qu'exerce leur fonction, ils se prêtent corrélativement moins facilement que ces derniers à spécifier la composante relationnelle des SN^{REL}.

Cependant, cette explication ne suffit pas. Elle peut, certes, valoir pour *bizarre, curieux, étonnant, étrange*, qui qualifient couramment des entités (*une chose/une personne bizarre/curieuse/étonnante/étrange*), mais ne vaut pas, ou plus difficilement, pour *fâcheux, regrettable, inexplicable* ou *paradoxal*. Il faut donc envisager une autre raison.

Nous ferons l'hypothèse qu'associer un adjectif évaluatif avec la composante relationnelle d'un N est une opération cognitivement plus complexe que lorsqu'il s'agit d'un adjectif modalisateur. Avec les évaluatifs, il ne s'agit pas de relativiser ou d'affirmer la vérité d'une proposition, mais de formuler une appréciation sur un fait dénoté par une proposition dont la vérité est admise²⁴. Or si la question de la vérité se pose en termes simples (la relation associée au nom relationnel est ou non validée), en ce sens qu'elle se comprend indépendamment de tout contexte, l'appréciation portée sur une proposition doit, en revanche, être motivée, et les motifs de cette appréciation doivent être accessibles. On peut donc s'attendre à ce que ces SN, inacceptables lorsqu'ils sont isolés, cessent de l'être dans un contexte approprié – contexte qui peut, le cas échéant, se limiter au complément de nom contenu dans le SN. Ainsi, dans (52), les deux compléments coordonnés permettent immédiatement de comprendre à quoi se rapporte *paradoxal*, alors que dans (54) :

(54) ??L'assassin paradoxal de l'épicière

on ne sait trop comment interpréter l'adjectif, parce que, d'une part, faute de connaître la personnalité de l'assassin, il semble difficile de concevoir *paradoxal* comme un qualificatif ordinaire et que, d'autre part, le contexte est trop réduit pour qu'on soit incité à l'associer à la composante relationnelle du N *assassin* (*celui qui, paradoxalement, a assassiné l'épicière*).

On laissera au lecteur le soin d'évaluer l'importance du contexte dans les exemples suivants, où l'épithète est clairement incidente à la relation :

(55) [...] il me déclara qu'un coiffeur de ma réputation pouvait être aussi bien un artiste digne d'éloges qu'un *artisan regrettable de la corruption des mœurs*. (<https://books.google.fr/books?id=V4IpEAAAQBAJ&pg=PT163&lpg=PT163&dq=%22> ; consulté le 28/04/2022)

(56) Et ainsi, Bouglé se livra avec ardeur, méthode et compétence à notre sport favori [la pêche à la ligne]. *Fâcheuse victime d'un procès verbal sur la prestigieuse rivière l'Andelle* [...], il parcourut l'Europe à la recherche de rivières [...]. (<http://www.collectionpeche.com/bougle2.htm> ; consulté le 30/10/2021)

Cela dit, il n'est pas du tout certain que le décodage de tels exemples se solde toujours par une interprétation univoque. Ainsi, dans (57) :

²³ « La caractérisation au moyen d'une épithète [...] s'opère à l'intérieur du groupe nominal, où l'apport d'information véhiculé par l'épithète contribue à la construction d'une expression descriptive » (Riegel *et alii* 2001 : 180).

²⁴ En ce sens, les adjectifs évaluatifs sont à relier à des constructions factives, présupposant la vérité de leur complément : *il est malheureux / regrettable, etc. que P*, présuppose que P est vrai.

- (57) Mais on sait que M. Vingtrinier écrit, lui aussi, sous un pseudonyme : celui de « Sylvio Marina, l'artisan-poète », [...] qui est donc *l'auteur paradoxal de la plainte qui raconte ses propres crimes...* (https://www.cairn.info/revue-roman2050-2010-2-page-77.htm?try_download=1 ; consulté le 06/09/2021)

paradoxal peut certes s'appliquer à la relation AUTEUR DE (*celui qui, paradoxalement a écrit la plainte qui raconte ses propres crimes*), mais aussi bien à la personnalité de l'auteur, qui se révèle à travers ses œuvres. Dans les cas de ce genre, qui sont très fréquents et peut-être même les plus fréquents, on est en droit de se demander s'il s'agit d'une véritable ambiguïté ou d'une simple indétermination – au sens où les deux interprétations seraient, dans les termes de Fuchs (1992 : 105), « co-possibles », et où l'on pourrait, « selon les circonstances interprétatives, glisser de l'une à l'autre *sans rupture* discriminante dans la signification, sans nécessité de choix exclusif ». Nous penchons (sans pouvoir, faute de place, développer davantage) vers la seconde solution, qui nous paraît, pour tous ces exemples, plus proche de la réalité du mécanisme interprétatif en jeu.

5 Conclusion

Cet article ne propose, et, compte tenu de son format, ne pouvait proposer rien de plus que le survol d'un fait grammatical qui, faute d'avoir été clairement défini, était largement passé inaperçu. Son ambition était simplement de permettre au lecteur de se faire une idée précise du phénomène décrit et, grâce aux nombreux exemples cités, d'en mesurer l'ampleur. Mais il reste beaucoup à faire.

- Voici pêle-mêle quelques-uns des points qui mériteraient d'être abordés ou approfondis :
- Il faudrait, par exemple, vérifier si les noms relationnels se combinent librement avec tous les adjectifs recensés plus haut et, si ce n'est pas le cas, tenter d'élucider les causes des limitations observées.
 - Il faudrait également étudier de plus près des faits qui ont été à peine effleurés et, le cas échéant, réévaluer le statut marginal qui leur a ainsi été assigné. Dans le domaine des noms, le type illustré par l'exemple (35) – *la probable voiture de la malheureuse* – mériterait plus d'attention qu'il ne lui en a été accordé.
 - Et, dans le domaine des adjectifs, il y a encore plusieurs pistes à suivre. Ceux qui ne satisfont pas aux deux critères qui ont été retenus (aptitude à prendre une proposition comme argument et existence d'un partenaire adverbial dérivé en *-ment*) ont été délibérément laissés de côté, mais certains d'entre eux peuvent être employés dans les SN^{REL} et justifieraient un examen attentif, comme *inattendu* dans *l'auteur inattendu de ce roman*, *convaincant* dans *une trace convaincante de vie extra-terrestre* ou *logique* dans *le responsable logique de cette pollution*. Et puis, naturellement, il reste beaucoup à découvrir au sujet des évaluatifs.

Tout un programme, en somme !

Bibliographie

- Aurnague, Michel (1996). « Les Noms de Localisation Interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français », in *Cahiers de Lexicologie*, Centre National de la Recherche Scientifique, 159-192.
- Aurnague, Michel (2002). « Relations de partie à tout, configurations typiques et dépendances : analyse sémantique de quelques constructions génitives du basque », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 11, 69-85.
- Barque, Lucie (2015). « Les noms relationnels de type humain », *Langue française*, 185, 29-41.

- Bartning, Inge (1996). « Éléments pour une typologie des SN complexes en DE en français », *Langue française*, 109, 29-43.
- Bartning, Inge (1998). « Modèle intégré des syntagmes nominaux complexes en DE », *Romanische Forschungen*, 110 Bd., H. 2, 165-184.
- Benveniste, Émile (1974). « Mécanismes de transposition », in *Problèmes de linguistique générale II*, Paris : Gallimard, 113-125.
- Borillo, Andrée (1976). « Les adverbes et la modalisation de l'assertion », *Langue française*, 30, 74-89.
- Borillo, Andrée (2001). « Quelques adjectifs de référence temporelle du français », *Cahiers de Grammaire* 26, « Sémantique et Discours », 37-53.
- Bouillon, Pierrette (1999). « The Adjective 'Vieux': The Point of View of 'Generative Lexicon' », in Viegas, Evelyne (ed.), *Breadth and Depth of Semantic Lexicons*, Dordrecht: Springer, 147-166.
- Flaux, Nelly & Van de Velde, Danièle (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*, Gap et Paris : Ophrys.
- Flaux, Nelly & Stosic, Dejan (2001). « Noms d'idéalités, prépositions et temporalités », in Arjoca-Ieremia E., Avezard-Roger C., Goes J., Moline E., Tihu A. (eds), *Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques*, Arras : Artois Presses Universitaires, 155-177.
- Fuchs, Catherine (1992), « Les subordonnées introduites par *encore que* en français », *Travaux linguistiques du Cerlco*, 5, 89-110.
- Giry-Schneider, Jacqueline & Laporte, Éric (2011). « Classer et décrire les adjectifs du français », *Cahiers de Lexicologie*, Centre National de la Recherche Scientifique, 2011, 98 (1), 45-64.
- Goes, Jan (1993). « À la recherche d'une définition de l'adjectif », *L'information Grammaticale*, 58, 11-14.
- Huyghe, Richard (2014). « Noms syncatégorématiques et degrés de dépendance syntactico-sémantique », in Hilgert Emilia, Palma Silvia, Frath Pierre, Daval René (éds), *Res per nomen IV. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : épure, 155-171.
- Huyghe, Richard & Tribout, Delphine (2015). « Noms d'agents et noms d'instruments : le cas des déverbaux en -eur », *Langue française*, 185, 99-112.
- Kleiber, Georges (1996). « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Méta*, XLI (4), 567-589.
- Léger, Catherine (2006). *La complémentation de type phrastique des adjectifs en français* (thèse), Université du Québec à Montréal.
- Marengo, Sébastien (2007). « Les adjectifs non-attributs en français : blocages généraux ou classes lexicales? », *Communication, Lettres et Sciences du langage*, 1(1), 97-108.
- Marengo, Sébastien (2011). *Les adjectifs jamais attributs. Syntaxe et sémantique des adjectifs constructeurs de référence*, Bruxelles : De Boek - Duculot.
- Marengo, Sébastien (2014). « Dépendances sémantiques et syntaxiques : quatre cas de figure pour l'adjectif en français », *Travaux de linguistique* 2014 / 1 (68), 103-120.
- Matushansky, Ora (2005). « Les adjectifs – Une introduction », *Recherches linguistiques de Vincennes* [En ligne], 34 | 2005.
- Molinier, Christian & Levrier, Françoise (1999). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève-Paris : Librairie Droz.
- Noailly, Michèle (1999). *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René (2001). *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.

Soare, Elena & Roy, Isabelle (2010). « L'enquêteur, le surveillant et le détenu. Noms déverbaux de participants à l'événement », halshs-00606188.